



Probleme avec un constructeur de maisons

Par **sousa**, le **03/02/2009** à **17:51**

Mr.Mme.rnrnrnJe m'appelle Antonio Sousa et j'ai fait construire une maison par le constructeur " toit d'azur " a Béziers.rnrnJe vous écrit pour avoir des conseils ou une aide.rnrnJ'ai eu des problèmes pendant ma construction et j'ai eu aussi des travaux bâclés et d'autres simplement non effectuer.rnrnNous avons subies la tempête et une partie des tuiles se sont envolés parce que elles n'étaient pas fixer.rnrnLe lendemain je suis monter sur le toit pour constater les dégâts et la j'ai remarquer que il n'y avait pas de laine de verre sous la toiture ,en clair ma maison n'est pas isoler et ça fait 2 ans que ça dure c'est IMPARDONNABLE.rnJe compte les poursuivre en justice mais je sais pas trop comment mi prendre.rnJ'ai essayer des trouver un arrangement a l'amiable mais ils ne veulent rien entendre.rnEn esperant que vous pourrez nous aider.rnMerci